

LA COOPÉRATIVE DES SOLUTIONS

Ce que nous allons faire en tant
que coopérateurs

ATELIER (1) Cadrage

Accompagnés d'un facilitateur, vous vous rassemblez une demi journée pour définir le cadre de travail et une problématique précise : "Quel est le contexte du territoire ? Quels sont les freins des bénéficiaires ? Des acteurs ? Quel est le problème, le besoin récurrent ?"

une semaine après le cadrage

Prototypage

ATELIER (2)

Pendant 1 journée complète, accompagnés par un facilitateur, vous imaginez votre solution et rédigez son plan de développement et de mise en oeuvre.

Jusqu'au prochain atelier :

- vous réalisez les actions qui vous sont attribuées dans le plan,
- vous rapportez à l'acteur pivot les difficultés et les réussites de la mise en oeuvre.



Six semaines après le prototypage

ATELIER (3)

Ancrage

Toujours accompagnés par un facilitateur, sur une journée complète, vous évaluez les premiers tests du prototype et ajustez la solution au besoin. Vous réalisez une présentation de la solution. Enfin, vous définissez un plan d'ancrage sur votre territoire.

Mise en oeuvre du plan d'ancrage rédigé en atelier (3)

- vous réalisez les actions qui vous sont attribuées dans le plan,
- vous rapportez à l'acteur pivot les difficultés et les réussites de la mise en oeuvre,
- vous présentez votre coopérative notamment lors des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme.

